

Déroulement de la mobilité


L'étudiant en mobilité doit réaliser certaines démarches:

Avant le Départ :

- * Se réinscrire à l'Université de Nîmes avant de partir.
- * Se rendre au Service des relations Internationales pour signer **son Contrat de mobilité Erasmus+ (Europe)** et en emporter un exemplaire.
- * Établir son **Contrat d'Études (*Learning Agreement*)**, le valider auprès de l'enseignant référent et auprès du service des relations internationales et en emporter un exemplaire validé.
- * *Téléchargez le formulaire de votre contrat d'études hors Europe :*

Contrat d'études Hors Europe

Nouveauté - Départs en Europe :

Le contrat d'études Erasmus+ est amené à être complété sous forme dématérialisée. Les étudiants sont priés de compléter leur contrat sur le site [OLA](#)  . Cela s'applique aux départs en Europe dès septembre 2021.

En arrivant dans l'université d'accueil :

- * Réaliser son **inscription administrative et pédagogique** dans l'université d'accueil en présentant le Contrat Erasmus (Europe) ou le Contrat Mobilité (hors Europe).
- * Faire signer et tamponner  **l'attestation de présence du 1er semestre** par le responsable institutionnel de l'université d'accueil et l'envoyer à UNÎMES.

- * Confirmer ou modifier, puis, valider son **contrat d'études** avec l'enseignant référent et le responsable institutionnel de l'université d'accueil et l'envoyer au service des relations internationales UNÎMES.

Si vous devez modifier votre contrat d'études initial pour vous adapter à l'offre de cours dans l'université d'accueil, vous devrez refaire votre contrat d'études sur la feuille prévue pour les modifications, la faire signer dans l'université d'accueil, puis l'envoyer à UNÎMES, qui vous la renverra une fois validée.

A la fin de la période de mobilité :

- * Faire signer et tamponner  **l'attestation de fin de séjour** par le responsable institutionnel de l'université d'accueil et l'envoyer au service des relations internationales UNÎMES.
- * Envoyer ses relevés de notes de l'université d'accueil à l'enseignant référent UNÎMES.
- * Renseigner les rapports d'activité pour la région Occitanie et pour Erasmus + (encadré ci-contre) et les envoyer au service des relations internationales UNÎMES.